

Théologie populaire*(Suite.)*

Si l'on a commis un péché plusieurs fois, il vaut mieux, règle générale, ne pas faire le calcul du nombre total de fois.

En le faisant, ceux qui ne sont pas instruits courent le risque de s'embrouiller, surtout lorsqu'il s'est écoulé un long espace de temps depuis la dernière confession. Il suffit de dire : J'ai l'habitude de jurer et cela m'arrive trois ou quatre fois par jour.

De même, il ne faut jamais dire qu'on a commis un péché *quelquefois* ou *souvent*. C'est parler pour ne rien dire. En effet, ces deux expressions *quelquefois* et *souvent* peuvent signifier dix, quinze ou vingt fois, en sorte que le prêtre ne sait pas d'avantage à quoi s'en tenir sur le nombre réel de fois, que l'on doit toujours donner aussi juste que possible, sans le diminuer ou l'augmenter en connaissance de cause. Il n'est pas plus judicieux de dire : " J'ai peut-être commis tel ou tel péché ; " parce qu'il est également possible que vous ne l'ayez pas fait, et alors le confesseur ne peut juger. Si on a honte d'accuser un péché ou qu'on ne sache pas comment le dire, ce qu'il y a de mieux à faire en pareil cas, c'est de dire au prêtre : " Mon père, il y a " un péché que j'ai honte d'accuser ou que je ne sais pas comment dire ; " et alors il vous rendra cette tâche facile en vous interrogeant.

Ce qu'il faut éviter par-dessus tout, c'est de sortir du confessionnal, sans avoir accusé tous ses péchés mortels. On n'entre pas souvent seul au confessionnal, et le démon qui n'aime pas nous voir en état de grâce, nous suit ordinairement de près, pour nous empêcher de dire toute la vérité. Quand on commet un péché quelconque, il essaie de nous persuader que ce n'est presque rien, et qu'il sera facile de le confesser ; mais aussitôt que le péché est commis, il nous le représente comme énorme et s'ingénie à nous faire croire que le confesseur va nous réprimander sévèrement. Il atteint trop souvent son but par cette tactique, et beaucoup plus qu'on ne le pense sortent du confessionnal avec un sacrilège de plus sur la conscience et par conséquent, plus coupables qu'ils n'étaient entrés. Quand Judas fut tenté de trahir Notre-Seigneur, il pensa que trente pièces d'argent étaient une grosse somme. Sa